

Observation n°28 :

Madame, Monsieur

Plusieurs points contre ce projet qui font sens et ne sont pas, ou peu opposables ;

- D'un point de vue responsable: Utiliser des terres agricoles (27 hectares) pour en faire un élevage industriel avicole m'interroge sur la justesse de l'emplacement retenu ! ....

Un peu de bon sens permettrait de proposer un terrain rural plus adapté.

- D'un point de vue environnemental:

- Quid des nuisances directes (odeurs, mouches insectes ..) sur l'urbanisation de proximité ? peut-être ignorez-vous que Mignaloux -beauvoir est la commune qui a gagné le plus d'habitants ces dix dernières années ( + 996 hab.) et que le développement des vingt prochaines années sera fera sur le sud-est du territoire de Grand Poitiers ?

- Quid du retraitement des 72 tonnes de déjection ? rien à la présentation des porteurs du projet n'est prévu ! Cela en dit long sur leurs objectifs bien et de loin opposés à une agriculture raisonnée et responsable.

- Quid de l'augmentation logistique induite de ce projet industriel sur la 147 et des routes transversales de notre commune. Peut-être ignorez-vous une seconde fois, des difficultés circulatoires sur l'entrée Est de Grand-Poitiers? Entrée qui sans vous le rappeler, traverse notre commune !

En conclusion et par ces motifs, ce projet n'est pas adapté tant sur le fonds que sur sa forme

Bien à vous

Fx BERTHOMIER